

Souffel
WEYERSHEIM

www.souffelweyersheim.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**République française
Commune de Souffelweyersheim
Arrondissement de Strasbourg-Ville
Département du Bas-Rhin

Séance du lundi 18 Mars 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi dix-huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire

Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Maire : 5 Mars 2024

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 5
Élus présents : 24	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 4

Secrétaire de séance : Mme Solange WOLFF MINTSA, Conseillère Municipale

Présents :

M. Alain JANSEN, M^{me} Hélène MULLER, M. Pierre SCHNEIDER, M^{me} Marie-Laure KOESSLER, M. Rémi REUTHER, M. Bernard WEBER, M^{me} Brigitte SCHLEIFER, Adjoints au Maire

M^{me} Isabelle DURINGER Conseillère Municipale Déléguée

M. Mario VOELKEL, M. Laurent REYMANN, M^{me} Nadia THOMAS, M. Martial GERHARDY, M^{me} Fabienne BIGNET, M^{me} Monique WAMSLER, M. Pierre SIMON, M. Jean-Philippe DECOUR, M. Daniel MAENNER, M^{me} Solange WOLFF MINSTA, M^{me} Annabella PINTO, M^{me} Virginie JACQUEMIN, M. Sabin MUNTEAN, M. Olivier MULLER, M^{me} Odile NGO YANGA, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné mandat conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme Myriam JOACHIM, Adjointe au Maire ayant donné procuration à M. Pierre PERRIN Maire

Mme Fanny GOURDIN, Conseillère Municipale ayant donné procuration à M. Alain JANSEN Adjoint au Maire

M. Jérôme FLAGEY, Conseiller Municipal ayant donné procuration à M. Rémi REUTHER Adjoint au Maire

M. François CHABAS, Conseiller Municipal ayant donné procuration à Mme Hélène MULLER Adjointe au Maire

Absents sans donner de mandat :

M. Julien MASSON, Conseiller Municipal.

../..

15/2022 – AVIS PORTANT SUR LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DU RESEAU DE TRAMWAY ENTRE STRASBOURG SCHILITGHEIM et BISCHHEIM

Le 20 décembre 2023, le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg a délibéré sur le développement du réseau de tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim. Seules les communes de Strasbourg, Schiltigheim, Bischheim et Hœnheim ont été sollicitées pour donner leur avis. Le Conseil Municipal de Reichstett a souhaité également débattre sur le développement du réseau tramway.

La délibération de l'Eurométropole de Strasbourg portait sur :

- Le bilan des deux phases de la concertation ;
- L'organisation d'une concertation portant la mise en compatibilité du PLUI ;
- L'approbation des options essentielles du projet de tramway vers le Nord, telles que définies par les études d'avant-projet ;
- L'autorisation de recourir à l'expropriation et la demande d'ouverture des enquêtes préalables ;
- L'approbation des conventions de transfert de maîtrise d'ouvrage entre l'Eurométropole de Strasbourg et les communes de Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim ;
- L'approbation et la poursuite des études avec la Compagnie des transports strasbourgeois (CTS) et du mandat de maîtrise d'ouvrage.

Il semble important que l'ensemble des communes impactées par un projet d'une telle envergure puisse donner leurs avis et formuler des remarques.

Lors de la séance du 27 février 2024, le conseil Municipal de Souffelweyersheim a souhaité organiser un débat sur le développement du réseau de tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim.

Aujourd'hui, il est demandé au Conseil Municipal de donner un avis et formuler, le cas échéant, des remarques et des préconisations.

Cet avis sera adressé à Mme la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et sera inclus dans l'enquête publique afin de représenter la position du Conseil Municipal de Souffelweyersheim.

Afin de permettre à chaque membre des groupes composant le Conseil Municipal d'étudier objectivement le dossier, les documents suivants sont annexés :

- Délibération de l'Eurométropole de Strasbourg
- Rapport de synthèse du projet.
- Délibérations des villes de Strasbourg, Schiltigheim, Bischheim, Hœnheim et Reichstett.
- PowerPoint de l'association Col 'Chick.
- Conférence de presse de Mme Catherine Trautmann avec les cartes.
- Publication Facebook du 16 Février 2024 - Mme Catherine Trautmann : <https://fb.watch/qBi-1KaZP-/>

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du Conseil Municipal de Schiltigheim du 5 Décembre 2023 donnant un avis au projet de développement du réseau de tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim

VU la délibération du Conseil Municipal de Strasbourg du 12 Décembre 2023 donnant un avis portant sur la délibération EMS « Projet de développement du réseau de tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim ».

VU la délibération du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 20 Décembre 2023 portant sur le projet de développement du réseau tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim

VU la délibération du Conseil Municipal de Bischheim du 7 Décembre 2023 donnant un avis au projet de développement du réseau de tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim

VU la délibération du Conseil Municipal de Reischett du 18 Décembre 2023 donnant un avis au projet de développement du réseau de tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim

VU la délibération du Conseil Municipal d'Hoenheim du 18 Décembre 2023 donnant un avis au projet de développement du réseau de tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim

Considérant que les Communes Nord de l'Agglomération strasbourgeoise seront inévitablement impactées par ce projet de restructuration et de développement du réseau de Tramway sur le secteur de Strasbourg Nord – Schiltigheim et Bischheim

Le Conseil Municipal,

après débat,

après en avoir délibéré, à l'unanimité

EMET UN AVIS DEFAVORABLE au projet de développement du réseau de Tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim tel qu'il que présenté ce jour et demande :

- que l'amélioration de l'offre de bus soit étudiée et mise en concurrence avec l'option d'un tramway sur le Nord de l'agglomération,
- la réalisation d'un plan de circulation de tous les modes de déplacement sur l'ensemble des communes Nord de l'agglomération prenant en compte notamment les reports de trafic et modaux,
- qu'un avis soit demandé à l'ensemble des communes que constitue cet EPCI, car un tel investissement va inmanquablement impacter les développements futurs de toute l'Eurométropole,
- que le projet soit entièrement revu pour tenir compte des avis des communes concernées et impactées
- que le budget du projet englobe la totalité des travaux nécessaires à sa réalisation

Pour extrait conforme

Souffelweyersheim, le 20 Mars 2024



Le Secrétaire de séance

Solange WOLFF MINTSA



Le Maire

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le 20 MARS 2024